

surpris puisque ces officiers avouent que les faits tels qu'exposés ont été fournis à la *Ford Bacon and Davis* par des employés supérieurs de leur compagnie et il ne doute pas que la compilation de ces faits, la manière dont ils sont exposés et les conclusions qu'on en tire aient été discutés entre les employés supérieurs de la compagnie et ceux de la *Ford Bacon and Davis* avant d'être incorporés à un rapport aussi important.

N'oublions pas que les "réparations" sont les moyens du "pauvre homme" de maintenir ses instruments en bon état, lorsque l'état de sa bourse ne lui permet pas d'en acheter de neufs, et qu'en conséquence les compagnies devraient s'efforcer d'en maintenir le coût au plus bas niveau possible. De l'avis du Comité, les compagnies en maintenant le prix des pièces de réparations à leurs niveaux passé et présent, ont, de façon signalé, négligé de le faire.

Les compagnies nient avoir découragé la standardisation de ces pièces, et prétendent que le coût de la production de pièces de conception et de dimension nouvelles, entraîne de nombreux changements dans les procédés de fabrication, et que d'agir de la sorte serait contre les intérêts des compagnies elles-mêmes.